

N/REF : 11/05/2026 15H21 C:001873 I:19318
V/REF : 0826A63705
V/Email reçu le Lundi 11/05/2026 à 15H21

SELON DEVIS N° 6050002

IPA PARIS

**6 RUE ANDRE GIDE
92328 CHATILLON CEDEX FRANCE**

IMMEUBLE : 8 PARES
8 RUE DES VAUX PARES
35510 CESSON SEVIGNE

Rennes, le 21 Mai 2026

Référence Marché: Plomb./Electricité/Serrurerie

LOCALISATION : 8 RUE DES VAUX PARES - M. BONFANTI 06 35 50 23 69

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 6050002 du 04/05/2026 d un montant de
358,05€ TTC

Donneur d'ordre : _ PERMANENCE AXA

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 21/05
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
MISE HORS TENSION ÉLECTRIQUE
DÉPOSE ET ENLEVEMENT CONTACTEUR JOUR/NUIT
FOURNITURE ET POSE NOUVEAU CONTACTEUR JOUR/NUIT 230V 25A
REMISE EN TENSION
CONTRÔLE BON FONCTIONNEMENT
NETTOYAGE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 21/05/26 à 10H52 _ PERMANENCE AXA

BB TT Email envoyé le 04/05/26 à 11H06 _ PERMANENCE AXA

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et
Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	325,50	325,50
	TOTAL H.T.		325,50
	T.V.A. a 10,00%		32,55
	TOTAL T.T.C.En EURO		358,05

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.